



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2017

Le Conseil Municipal d'Essé s'est réuni en séance ordinaire, le vendredi 9 mai 2017, sous la présidence de M. Joseph GESLIN, Maire.

Date de la convocation : 5 mai 2017

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Joseph GESLIN, Jeanne LORON, Annick HORTANCE, Jérémy LEBLOND, Christelle CHANTEUX, Guillaume CHAUVEAU, Sylvain CHEDMAIL, Christophe GESLIN, Florence GOMMELET, Ismaël GOUBA, Sylvain OURY, Sonia ROYAUX, Danièle RIVOIRAS, Yvette SAULNIER.

Absent représenté : M. Frédéric GILHODES par M. Joseph GESLIN.

M. GOUBA a quitté la séance à 23h lors de la question relative à la modification de la commission MAPA.

Secrétaire de séance : Mme Christelle CHANTEUX

BIBLIOTHEQUE – Validation du préprogramme

Le cabinet Cérur, missionné pour réaliser une étude sur l'avenir de la bibliothèque, présente le préprogramme retenu par le comité de pilotage. Ce préprogramme est l'aboutissement d'une démarche qui a associé les esséens (enquête et table ronde) ainsi que des techniciens et des partenaires financeurs. Plusieurs sites et scénarios ont été étudiés.

Le projet retenu par le comité de pilotage consiste en la réalisation d'une nouvelle bibliothèque sur le site du Musée. L'objectif étant à terme que ce site devienne un lieu de vie des esséens avec au sein de la bibliothèque une salle multifonction et à l'extérieur dans le parc des jeux pour enfants, un espace couvert pour jouer aux palets, à la pétanque etc.

L'un des bâtiments du musée ne serait pas investi par le projet de bibliothèque et resterait disponible pour toute autre activité. Il conservera les collections le temps de leur liquidation. Des travaux de consolidation sont prévus pour le bâtiment libre d'occupation.

Le montant prévisionnel du projet évalué par le cabinet Cérur est de 822 107 € HT.

Le Conseil Municipal (14 voix pour et 1 contre) valide le préprogramme présenté correspondant au scénario 4. Il autorise le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour ce projet ainsi que la signature du marché par M. le Maire. Il affermit les tranches optionnelles prévues au marché du cabinet Cérur concernant la définition du programme et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la désignation du maître d'œuvre ainsi que pour le suivi des études, pour un montant total de 20 200 € HT (dépenses incluses dans le montant prévisionnel du projet).

Modification de la commission MAPA (Marché à procédure adaptée)

M. Christophe Geslin se retire de cette commission par manque de disponibilité. Mme Annick Hortance est désignée à l'unanimité pour le remplacer.



MUTUALISATION – Groupement de commande

Le Conseil Municipal approuve la convention constitutive du groupement de commande entre la commune de Janzé, la Communauté de communes PRF (CCPRF) et les autres communes du territoire de la CCPRF, relative à l'accord cadre à bons de commande de fourniture d'accès internet et de réseau MPLS.

Questions diverses

Planning des élections et constitution du bureau

Mme Danièle Rivoiras informe qu'elle a été interrogée sur l'absence de M. Frédéric Gilhodes pendant les élections. L'assemblée rappelle le travail réalisé par M. Frédéric Gilhodes en matière de communication.

M. Jérémie Leblond annonce à l'assemblée sa démission des fonctions d'adjoint pour des raisons personnelles.

M. Christophe Geslin fait part à l'assemblée des problèmes de sécurité routière dans le lotissement Pré Mirouze.

M. le Maire informe l'assemblée des points suivants :

- Organisation du vide-grenier le 25/05 et prise en charge par la commune des frais liés à la sonorisation comme chaque année.
- L'assurance de la collectivité prend en charge la réparation des vitraux cassés de l'église côté rue.
- Organisation des classes « 7 » le 7 septembre 2017. Contacts : Mme Christelle Chanteux et M. Patrick Lemoine.
- Synthèse de l'organisation de la semaine « ELI » (Espace Loisirs Itinérants) : organisée comme chaque année la deuxième semaine des vacances de Printemps – 22 enfants ont participé pour 24 places disponibles – il est proposé de changer la tranche d'âge d'accueil des enfants qui aujourd'hui est de 10 ans à 17 ans pour la transformer en 8 ans à 15 ans qui correspondrait mieux aux attentes des enfants.

Prochaines réunions :

- Commission Bibliothèque et Commission MAPA : jeudi 15 juin à 14h
- Commission Finances : vendredi 30 juin à 17h
- Commission Communication vendredi 19 mai à 17h30 et jeudi 15 juin à 18h
- Conseil Municipal prévu initialement le 23 juin, est finalement avancé au 9 juin à 20h30

A Essé, le 23 mai 2017

Le Maire,

Joseph GESLIN

